

# La psychologie des intérêts

## PRÉSENTATION

---

**André E. BOTTEMAN, directeur adjoint**

A la fin des années 1990, est née l'idée d'un ouvrage sur la psychologie des intérêts avec Michel Trahan et Bernard Tétreau. Au fil des jours, cette idée s'est transformée en un projet de numéro spécial de « Carriérologie » grâce à Yves Chagnon, son directeur, qui a bien voulu nous accueillir et nous encourager. Nous tenons à le remercier ainsi que tous ceux qui ont accepté de collaborer à cette entreprise. Certains articles sont plus longs que d'habitude. Ceci provient du fait qu'ils constituaient au départ des chapitres de l'ouvrage. Toutefois ces textes répondent au statut des articles de la revue, car ils ont été expertisés, comme tous les autres, par deux experts indépendants.

Aujourd'hui, on ne parle plus guère en psychologie de la notion d'intérêt. Mise en vogue par Dewey et Claparède, reprise par Piaget, qui a fait sienne la distinction entre le singulier le pluriel, cette notion est aujourd'hui complètement abandonnée.

Toutefois, si on ne parle plus de la notion *d'intérêt*, on parle toujours des *intérêts professionnels*. Mais on oublie que derrière ces intérêts professionnels, c'est-à-dire derrière les préférences pour certaines activités plutôt que pour d'autres, il y a chez la personne humaine une énergie, un désir de faire, d'entreprendre et d'être que l'on peut nommer « intérêt ». Moteur et régulateur de l'action, il la pousse à se dépasser et à se réaliser. Il est ce qui fait vivre, aimer et agir ! Aucune activité n'échappe à l'emprise de l'intérêt : ou bien nous choisissons une activité qui nous intéresse ; ou bien nous nous intéressons à ce que nous faisons. Si vraiment nous ne trouvons aucun intérêt intrinsèque à ce que nous faisons, il y a alors un intérêt extrinsèque qui nous pousse, par exemple, à accepter de faire n'importe quoi pour survivre et assurer notre indépendance financière. C'est la « loi de l'intérêt momentané ». À chaque instant, en effet, un organisme agit en fonction de son plus grand intérêt (Claparède, 1973, p.66). L'intérêt le plus urgent refoulant l'intérêt précédent et non encore satisfait (Ibid. p.67-68).

Aujourd'hui, on continue à élaborer ou à réviser des *inventaires d'intérêts professionnels* (voir, par exemple, dans l'ordre chronologique : Descombes, 1989 ; Paineau, 1993, 1994 ; Bernaud et Priou, 1994 ; Ségal et Duron, 1996 ; Botteman, Forner et Sontag, 1997 ; Dupont, Gingras et Tétreau, 2000). Des spécialistes consacrent toujours des recherches aux intérêts professionnels (Bernaud, Dupont, Priou, Vrignaud, 1994). Mais, c'est davantage à la typologie de Holland avec ses

6 types (RIASEC), que font appel, entre autres, le *Test Visuel d'Intérêts (TVITT)* de Tétreau et Trahan (1984), ainsi que l'*Inventaire de Rothwell-Miller Révisé (IRMR)* de Bernaud et Priou (1994).

Cependant, cette taxonomie de Holland est ambiguë car elle ne renvoie pas nécessairement à des intérêts professionnels. En effet, si l'on en croit Dupont (1979), l'*Inventaire Personnel de Holland (IPH)*, par exemple, « à lui seul ne suffit pas à l'appréhension des intérêts et de la personnalité (tempérament) » Il convient, dit-il, de le compléter « par d'autres procédures » (ibid.p.1).

Par ailleurs, le processus d'orientation et d'insertion professionnelles semble essentiellement pensé, depuis une vingtaine d'années, en termes de projet (Boutinet, 1980 ; Huteau, 1988, p.105). Certains l'ont même considéré comme le mot-clé de l'orientation (Nederlandt, 1990, p.175). D'aucuns ont constaté qu'il était devenu « une norme des pratiques d'orientation », acquérant une place privilégiée dans le discours politico-pédagogique de la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Guichard, 1997, p.8, 10). D'autres ont dénoncé son caractère artificiel ou préfabriqué (Lhotellier, 1997 ; Coquelle, 1997). Seule la synthèse de Boutinet (1993) a réussi à faire la part des choses entre un phénomène de mode, une valorisation excessive et la réelle pertinence de ce concept.

Malgré la prééminence accordée au projet, l'étude des intérêts professionnels s'est poursuivie. Dans l'introduction à leur ouvrage collectif, Savickas et Spokane (1999), font remarquer que depuis les travaux de E.K. Strong, dans les années 1920, peu de notions ont autant dominé la psychologie de l'orientation. Selon ces auteurs, quiconque veut se consacrer, aujourd'hui, à des recherches sur les intérêts professionnels est amené à répondre aux mêmes questions que se posait Strong, à savoir leur essence, leur rôle, leur diversité et leur apparition relativement tôt dans la vie, pouvant conditionner ainsi le choix professionnel (Strong, 1943, p.3). Du côté de la Francophonie, la prise en compte des intérêts professionnels doit beaucoup à l'impulsion donnée par les écrits en français de Donald E. Super (1959, 1964). C'est le cas, par exemple, Descombes (1971), Dupont, Gendre, Berthoud, Descombes (1979), Tétreau et Trahan (1984), Dupont, Tétreau, Perron, Trahan, Marocco, Benedetto, Ballif, Jobin (1987), Bernaud, Dupont, Priou, Vrignaud (1994).

La mise en place des bilans de compétences a redonné aux intérêts professionnels un regain d'actualité (Aubret, 1989, p.72-91 ; Vrignaud, 1989, p.213-227). Puisqu'il s'agissait, en effet, d'une évaluation sur le plan personnel et professionnel des compétences d'un individu, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait faire abstraction de cet aspect de la personnalité qu'était l'acte de s'intéresser et des investissements auxquels il conduisait.

Témoigne également de cette importance des intérêts professionnels en orientation, le fait qu'on dénombre aujourd'hui une trentaine d'inventaires d'intérêts dans les catalogues des éditeurs de tests francophones.

Mais le risque n'est-il pas de faire jouer aux inventaires d'intérêts un rôle qu'ils n'ont pas, celui de poser un diagnostic ou un pronostic ? Leur rôle ne serait-il pas d'abord d'exercer une fonction éducative en aidant le consultant à explorer son concept de soi professionnel et à mener ou à relancer une réflexion sur soi (Marocco, 1991, p.31) ?

A l'inverse des autres intérêts (économiques, par exemple), le prise en compte des intérêts professionnels n'aurait-elle pas comme bénéfice de singulariser ou mieux de personnaliser les êtres sans pour autant les opposer ? Car le but d'un inventaire d'intérêts n'est-il pas d'abord « de classer une multitude de professions pour une même personne », et non pas de classer un certain nombre de personnes (Kuder, 1981, p ;182, 198) ? En fin de compte être attentif aux intérêts professionnels ne procède-t-il pas du désir d'éviter à n'importe qui de faire n'importe quoi dans n'importe quelles conditions ?

## **RÉFÉRENCES**

- AUBRET, J. (1989). Reconnaissance des acquis et outils d'évaluation. Fondement et validité psychologiques. *Pratiques de formation (analyses)* (Numéro spécial). Service de la formation permanente. Université de Paris VII. Paris : Presses universitaires de Vincennes.
- BERNAUD, J.L., DUPONT, J.B., PRIOU, P., VRIGNAUD, P. (1994). Les questionnaires d'intérêts. *Psychologie et Psychométrie*, numéro hors série.
- BERNAUD, J.L. et PRIOU, P. (1994). *Inventaire d'intérêts professionnels de Rothwell-Miller, forme révisée IRMR*. Paris : Editions scientifiques et psychologiques (E.A.P.).
- BERNAUD, J.-L., DUPONT, J.-B., PRIOU, P., VRIGNAUD, P. (1994). Les questionnaires d'intérêts professionnels. *Psychologie et Psychométrie*, numéro hors série.
- BOTTEMAN, A., FORNER, Y. SONTAG, J.P. (1997). *Le Relevé d'intérêts professionnels (RIP)*. Paris : Les Éditions du Centre de Psychologie Appliquée (ECPA)
- BOUTINET, J.-P. (1980). Esquisse du projet d'orientation des jeunes sortant des classes terminales. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 9, n° 4, p.317-336.
- BOUTINET, J.-P. (1993). *Anthropologie du projet*. Paris : Presses Universitaires de France (3° éd.).
- CLAPARÈDE, Ed. (1973). *L'éducation fonctionnelle*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé (6° édition).
- COQUELLE, C. (1997). Peut-on (bien) vivre sans projet ? *Carriérologie*, vol. 6, n° 3-4, p.117-127.
- DESCOMBES, J.-P. (1971). *Intérêts et choix professionnels évalués par l'inventaire de préférences professionnelles de Kuder*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

- DESCOMBES, J.-P. (1989) *Inventaire de préférences professionnelles Kuder-Descombes (Forme DF, francophone, abrégée pour adolescents et adultes), avec la collaboration de conseillers en orientation de Suisse romande*. Lausanne : Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle, secrétariat romand, C.P. 63, Ch-Lausanne 9.
- DUPONT, J.B., GENDRE, F., BERTHOUD, S., DESCOMBES, J.-P. (1979). *La psychologie des intérêts*. Paris : Presses Universitaires de France.
- DUPONT, J.B., TETREAU, B., PERRON, J., TRAHAN, M., MAROCCO, BENEDETTO, P., BALLIF, J.-F., JOBIN, C. (1987). La psychologie des intérêts. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol.16, n°3, p.175-229.
- DUPONT, P., GINGRAS, M., et TÉTREAU, B. (2000). *Inventaire visuel des intérêts professionnels. Cahier et manuel*. Sherbrooke, QC.: Productions G.G.C.
- GUICHARD, J. (1997). Quelles sont les finalités des méthodes de psychopédagogie du projet d'avenir ? *Carrièreologie*, vol. 6, numéros 3 et 4, p.7-23.
- HUTEAU, M. (1988). La psychopédagogie du projet professionnel. *Bulletin de Psychologie scolaire et d'orientation*, XXXVII, n°3, p.101-116.
- KUDER, F. (1981). Quelques principes de la mesure des intérêts. *Revue de Psychologie appliquée*. Vol. 31, n°3, p.179-200.
- LHOTELLIER, A. (1997). La grande illusion du « projet fabriqué ». *Carrièreologie*, vol. 6, n°3-4, p.105-115.
- MAROCCO, A. (1991). *L'influence du test visuel d'intérêts et de sa version verbale sur la cristallisation des projets professionnels durant l'adolescence*. Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- NEDERLANDT, P. (1990). Le projet, mot-clef de l'orientation ? Exemple d'analyse d'un champ sémantique. *Le Langage et l'Homme*, vol. XXV, n°2-3, p.175-180.
- PAINEAU, A. (1993). *Le test psychologique Aid'Orient'*. Paris : version électronique : Co.Fo.Rech. [coforech@aidorient.org](mailto:coforech@aidorient.org) ; version papier : E.A.P.

- PAINEAU, A. (1994). Un inventaire d'intérêts professionnels informatisé destiné aux jeunes. *Psychologie et Psychométrie*, numéro hors série, p.111-148.
- SEGAL, Z. et DURON, Y. (1996). *Système informatisé d'aide à l'évaluation et à l'orientation scolaire et professionnelle (LIMEF)*. Paris : Les Éditions du Centre de Psychologie Appliquée (ECPA).
- SAVICKAS, M.L. et SPOKANE, A.P. (Editors) (1999). *Vocational Interests. Meaning, Measurement and Counseling Use*. Palo Alto, CA : Davies-Black Publishing.
- STRONG, E.K., Jr. (1943). *Vocational interets of men and women*. Stanford, C.A. Sanford University Press.
- SUPER, D.E. (1959). La psychologie objective des intérêts. *Psychologie française*, vol.4, n°3, p.161-175.
- SUPER, D.E. (1964). *La psychologie des intérêts*, Collection « Le psychologue », n°19. Paris : Presses Universitaires de France.
- TÉTREAU, B. et TRAHAN, M. (1984). *Test visuel d'intérêts Tétreau-Trahan*. Montréal, QC. : Secorep.
- VRIGNAUD, P. (1989). Les aspects motivationnels. Dans S. Blanchard, G. Francequin-Chartier, G. Stassinnet et P. Vrignaud (Eds), *Outils et procédures de bilan pour la définition d'un projet de formation personnalisée*. Collection Orientations. Paris : Editions et Applications Psychologiques, p.188-236.
- VRIGNAUD, P. (1996). Les intérêts des français sont-ils hexagonaux ? 2. Éléments pour l'interprétation et la communication d'intérêts basés sur le modèle de Holland. *Questions d'Orientation*, n°3, p. 7-40.